

Chers Amis,

Vous trouverez joint l'ensemble des formulaires à remplir pour participer à nos compétitions la saison prochaine.

Nous comptons sur vous pour que ces formulaires nous soient retournés dans les délais indiqués, c'est-à-dire :

### AVANT LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2014

Nous attirons aussi votre attention sur les points suivants :

- ✘ Nous vous demandons de remplir les formulaires **très correctement et complètement**, si notamment vous voulez recevoir, à votre adresse et en temps voulu, votre courrier.
- ✘ Pour la saison à venir le comité de Paris a mis en place un site internet pour la gestion de l'activité volley-ball. Suite à votre engagement les responsables d'équipes «correspondant de l'équipe» vont recevoir un identifiant et un code permettant de se connecter à un espace réservé.
- ✘ **N'oubliez pas qu'au moment où vous pénétrerez sur le terrain pour engager votre premier match, vous devrez être en règle vis à vis de votre Commission et de votre Comité, c'est-à-dire :**
  - ✦ **Avoir réglé votre affiliation** ou ré-affiliation à la F.S.G.T., pour la saison 2014/2015 ainsi que vos éventuelles dettes antérieures.
  - ✦ **Avoir réglé vos engagements en Championnat.**
  - ✦ **Avoir en mains les licences validées pour la saison 2014/2015.**
- ✘ **Le certificat de non contre indication à la pratique sportive est obligatoire.** Il doit mentionner l'absence de non contre indication à la pratique sportive en compétition. Il est délivré par votre médecin et il est obligatoire pour tous les licenciés. Il doit être daté de moins d'un an. Ce certificat doit être conservé par le Président du club.
- ✘ **Nous demandons aux équipes appartenant à la semaine A de nous confirmer leur engagement avant le 24 juillet 2014.**

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer toutes ces formalités.

Bien entendu, nous restons ouverts à toutes vos propositions concernant nos championnats et leurs évolutions.

**En attendant le plaisir de vous retrouver au sein de notre Volley-ball F.S.G.T., nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances.**

**Pour la commission volley-ball  
Flavien WREDE**

# COMPÉTITIONS 2014/2015

## EN SEMAINE



### 4x4 Mixte et 6x6 Mixte

Au sein du comité de Paris de la FSGT, la commission sportive départementale organise des championnats.

Ils sont ouverts à tous, sans distinction de sexe, ni d'âge.

Les jours de matchs sont établis, par les équipes, en début de saison (à partir d'un calendrier pré-établi) lors de la réunion calendrier qui se tiendra le jeudi 11 septembre 2014 à laquelle les équipes inscrites se doivent de participer.

### 4x4 Féminin et 6x6 Féminin

Ces deux championnats sont organisées depuis plusieurs saisons maintenant en commun avec les équipes inscrites dans le comité 93.

Ils sont ouverts à toutes sans distinction d'âge.

Les jours de matchs sont établis, par les équipes, en début de saison (à partir d'un calendrier pré-établi) lors de la réunion calendrier qui se tiendra le mercredi 10 septembre 2014 à laquelle les équipes inscrites sont invitées à participer.



***Ce championnat se joue le soir en semaine, dans les salles de clubs ou dans celles de la Ville de Paris. Le nombre et la fréquence des rencontres seront déterminés suivant le nombre d'engagés.***

## POUR LES CLUBS SOUHAITANT INSCRIRE PLUSIEURS EQUIPES

Vous avez la possibilité de faire évoluer simultanément un même joueur ou une même joueuse dans plusieurs championnats. Les tableaux ci-dessous dressent de manière exhaustive les combinaisons possibles.

### Compatibilité des championnats pour un même joueur :

Supplémentaire \ Principale	6x6 mixte	4x4 mixte	Féminin (4x4 ou 6x6)
6x6 mixte	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
4x4 mixte	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>
Mixte Vétéran	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>



### Compatibilité des championnats pour une même joueuse :

Supplémentaire	6x6 féminin	6x6 mixte	4x4 féminin	4x4 mixte
Principale				
6x6 féminin	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
6x6 mixte	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
4x4 féminin	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>
4x4 mixte	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
Mixte vétéran	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>



**Rappel :** Aucun joueur ou joueuse ne peut évoluer dans deux équipes différentes d'un même championnat.

**Les dossiers complets sont à retourner au comité de Paris FSGT avant le mercredi 3 septembre 2014**

A retourner au Comité FSGT de Paris avant le 3 septembre 2014 accompagné du règlement financier.

### REEMPLIR UNE FICHE PAR EQUIPE ENGAGEE

Nom de l'association : ..... Comité d'affiliation: .....

Nom de l'équipe principale : ..... Couleur de maillots: .....

Inscription au  6X6 mixte non obligatoire  4X4 mixte non obligatoire

championnat :  6X6 féminin  4X4 féminin

#### CORRESPONDANT DE L'EQUIPE

Nom .....

Prénom .....

Tél : .....

Mail: .....

Adresse: .....

.....

Mode diffusion information  Mail  Courrier postal

#### CORRESPONDANT DE L'ASSOCIATION / DE LA SECTION

Nom .....

Prénom .....

Tél: .....

Mail: .....

#### CORRESPONDANT SUPPLEANT

Nom .....

Prénom .....

Tél: .....

Mail: .....

Disposez vous d'un gymnase en semaine ?  Oui  Non

**Coordonnées du gymnase :** Nom .....

Adresse .....

Tél .....

Comment s'y rendre ? .....

**Nombre de terrain disponible :** .....

**Jour(s) et horaires disponibles :** .....



## FEUILLE FINANCIERE

Ordre du chèque : FSGT Comité de Paris  
 Nous retourner une seule feuille financière par club

DESIGNATION	Prix Unitaire	Nombre d'équipes	Total
<i>Championnat 4X4 Féminin</i>	<b>46,50 €*</b>	X =	
<i>Championnat 4X4 Mixte</i>	<b>46,50 €*</b>	X =	
<i>Semaine 6X6 Féminin</i>	<b>36,00 €*</b>	X =	
<i>Semaine 6X6 Mixte</i>	<b>46,50 €*</b>	X =	
<b>1er TOTAL</b>			
<i>Pour 2 équipes engagées</i>	<b>-15,00 €</b>		
<i>Pour 3 équipes engagées</i>	<b>-20,00 €</b>		
<i>Pour 4 équipes engagées</i>	<b>-25,00 €</b>		
<i>Pour 5 équipes engagées</i>	<b>-30,00 €</b>		
<b>2ème TOTAL</b>			
<i>Frais de communication</i>	<b>35,00 €</b>	X =	
<i>Frais administratifs par club et projets d'activités</i>	<b>49,00 €</b>		<b>49,00 €</b>
<i>Dettes antérieures</i>			
<i>Participation volontaire (projet de la commission volley)</i>			
<b>MONTANT A RÉGLER</b>			

\* Augmentation de 5 euros par équipe pour participation à l'augmentation du coût des installations de la ville de Paris.

Fait à..... le...../...../ 2014

Signature du responsable

**Informations relatives à la loi "informatique et libertés" :**

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires pour le traitement de votre engagement et le suivi de votre équipe. Elles sont susceptibles d'être communiquées aux autres clubs et sur le site [www.volley.fsgt75.org](http://www.volley.fsgt75.org), à l'exception de l'adresse postale des correspondants.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous pourrions être amenés à recueillir (Art. 32 de la loi "Informatique et Libertés"). Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez contacter le responsable à l'adresse : [postmaster@fsgt75.org](mailto:postmaster@fsgt75.org)